

Pas d'avenir sans l'égalité, pas d'égalité sans les femmes !

Plateforme politique proposée par le Groupe des 13 dans le cadre de la campagne électorale du Québec

Printemps 2014

Le **Groupe des 13** est une table de concertation de regroupements et d'organismes nationaux de femmes fondée en 1986. En font partie l'R des centres de femmes du Québec, l'Alliance des femmes handicapées du Québec (AFHQ), l'Alliance des maisons d'hébergement de 2^e étape pour femmes et enfants victimes de violence conjugale (l'Alliance), le Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDÉACF), la Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES), le Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT), la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRO), la Fédération des femmes du Québec (FFQ), Femmes autochtones du Québec (FAQ), la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes (FMHF), la Fédération du Québec pour le planning des naissances (FQPN), le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale (RMFVVC), le Regroupement Naissance-Renaissance (RNR), le Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (RQCALACS), Relais-femmes, le Réseau des lesbiennes du Québec/Quebec Lesbian Network (RLQ-QLN), le Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec, le Réseau québécois d'action pour la santé des femmes (RQASF) et le Réseau d'action pour l'égalité des femmes immigrées et racisées du Québec (RAFIQ).

Introduction

Il est évident que le Québec a fait de grands pas, au cours des 40 dernières années, en termes d'égalité entre les hommes et les femmes. Toutefois, bien que de plus en plus de voix l'affirment haut et fort, l'égalité n'est pas atteinte dans les faits.

L'instrumentalisation de l'égalité a mené à diverses dérives dont l'hypersexualisation de l'espace public et la banalisation de la violence. On assiste également à des ressacs : l'égalité serait atteinte, on aurait trop fait pour les femmes, au détriment des hommes. Pourtant, que ce soit en situation d'itinérance, en cas de problème de santé mentale, en situation de violence conjugale et familiale ou en termes d'accès aux droits et aux services, les comportements, les besoins, les craintes et le vécu diffèrent largement selon le sexe et le genre. Des réponses appropriées doivent donc être proposées afin de répondre au mieux aux besoins des femmes.

Pour cela, il est impératif de multiplier les études intégrant l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) afin de disposer de données fiables traçant un portrait représentatif des réalités des femmes. Toute politique devrait, dans ses phases d'émergence, de formulation, de mise en oeuvre et d'évaluation, se baser sur une analyse genrée des enjeux auxquels elle est dédiée et des impacts potentiels qu'elle peut générer. C'est à cette seule condition que les politiques pourront pleinement répondre aux besoins des femmes pour qui elles auront été pensées.

Il est tout aussi fondamental de comprendre que les discriminations s'influencent entre elles et génèrent ainsi de nombreuses situations de revictimisation. L'approche intersectionnelle permet de comprendre ces nombreuses oppressions, leur articulation et d'en atténuer les conséquences dans la vie des femmes.

Le Groupe des 13 est une coalition formée de groupes, de regroupements et de tables de groupes de femmes qui oeuvrent à l'échelle provinciale et régionale à la défense des droits des femmes, dans des domaines aussi variés que l'emploi, l'immigration, la santé, le handicap, l'hébergement des victimes de violence conjugale ainsi que des femmes violentées vivant de multiples problématiques sociales, le soutien aux femmes aux prises avec la prostitution, l'accès aux droits, la place des femmes en politique, la justice, etc. Agent actif de transformation sociale, il constitue un lieu d'échange et a pour objectifs la circulation de l'information, le soutien aux membres et la prise de position commune.

Au nom des femmes, multiples et diverses, que nous représentons, dans le cadre de la campagne électorale du Québec, et sachant que le prochain gouvernement sera celui qui aura à formuler la prochaine politique en matière d'égalité pour TOUTES les femmes, il est impératif d'identifier les grands enjeux et d'interpeller les partis politiques.

Dans ce document, nous traiterons :

1. **de l'autonomie économique des femmes (p. 2);**
2. **du contrôle du corps et de la santé des femmes (p. 4);**
3. **d'une réelle politique d'égalité pour toutes les femmes (p. 6);**
4. **de l'avenir de notre planète et de notre conception du bien commun (p. 7).**

1. Autonomie économique des femmes

La situation de pauvreté ou de précarité économique vécue par beaucoup de femmes doit faire partie des enjeux de cette campagne électorale. Bien que les femmes aient investi le marché du travail massivement depuis 40 ans, elles demeurent souvent confinées aux mêmes ghettos d'emploi (secrétaires, vendeuses, éducatrices, aides familiales et domestiques, préposées aux bénéficiaires¹) ou au chômage, faute de place dans les services de garde et de reconnaissance de leurs diplômes. La non-valorisation des domaines traditionnellement féminins, la difficulté d'accès aux sphères historiquement masculines, le travail gratuit pour la famille et la communauté, la pauvreté à la retraite, les fragments d'emplois pour les femmes immigrantes et racisées ne sont que quelques-unes des raisons pour lesquelles l'atteinte d'une véritable autonomie économique des femmes demeure toujours un enjeu majeur.

La conciliation famille-travail-études-formation

L'entrée massive et le maintien des femmes sur le marché du travail ont largement contribué à l'augmentation du taux d'activité au Québec. Si la présence des femmes au travail a provoqué d'importants changements dans la dynamique familiale, il reste que la majorité d'entre elles assument toujours la responsabilité première de « l'organisation du quotidien de la famille² ». La conciliation est aujourd'hui souvent davantage compliquée en raison de l'augmentation du nombre de familles monoparentales³ et recomposées, de la garde partagée, des soins à apporter aux proches plus âgés, etc. La situation des femmes immigrantes et racisées, nouvellement arrivées et sans filet social, est particulièrement préoccupante. L'autonomie économique des femmes passe aussi par l'accès à des programmes flexibles de formation, de développement des compétences et d'éducation des adultes; des lieux de formation à proximité et des horaires favorisant une réelle conciliation famille-travail-études-formation.

Des services de garde publics à contribution réduite, en qualité et en quantité suffisantes

Le réseau des services de garde à contribution réduite du Québec est souvent cité en exemple ailleurs au pays et à l'étranger. Il est indéniable que la mise en place de ces services a eu des impacts importants sur le travail et l'autonomie économique des femmes. Une étude, publiée en 2012 par la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke, démontre que les garderies subventionnées ont permis à près de 70 000 mères d'occuper un emploi en 2008. Au Québec, le taux d'activité des femmes de 15 à 64 ans est passé de 63% en 1996 à 75% en 2011, soit 12% de plus. Le réseau public de services de garde gagnerait toutefois à faire preuve de plus de flexibilité afin de tenir compte des besoins de garde atypique. La hausse de tarifs, promise lors du dépôt du budget 2014, affectera nécessairement les plus pauvres de nos enfants et de nos concitoyennes.

La lutte contre le travail précaire sous toutes ses formes

Être titulaire d'un emploi à temps plein devrait permettre à tout individu de répondre à ses besoins de base : se loger, se nourrir, se vêtir, avoir des loisirs, etc. Toutefois, le salaire minimum actuel ne permet pas, même en travaillant 40 heures par semaine, de sortir de la pauvreté. De plus, nous assistons à la prolifération des emplois précaires aux horaires « flexibilisés », visant à répondre aux souhaits des entreprises. Cette question est particulièrement importante pour les femmes immigrantes et racisées. Le manque de protection sociale des aides familiales et domestiques en est également un exemple probant. Par ailleurs, le droit à l'équité salariale, surtout pour les travailleuses non syndiquées, demeure fragile. Le gouvernement doit s'assurer que la mise en œuvre de la Loi sur l'équité salariale protège pleinement ce droit.

Division sexuelle du travail

Il existe toujours une très forte concentration des travailleuses et travailleurs dans certaines professions et dans certains emplois selon leur sexe. Le type de développement préconisé pour « créer de la richesse », par exemple dans les secteurs de la construction et de l'industrie minière, accentue cette ségrégation hommes-femmes. Le développement économique est le plus souvent réalisé sans planification de main-d'œuvre ni programmes d'accès à l'égalité.

Mettre fin à l'appauvrissement des femmes en améliorant leurs conditions de vie

Les récentes coupes effectuées à l'aide sociale, notamment pour les ménages qui comptent deux adultes avec enfants de moins de cinq ans, sont un autre exemple de la détérioration de la protection sociale. Ainsi, en privant ces ménages de l'allocation pour contraintes temporaires, ce sont les mères de jeunes enfants qui sont les plus durement affectées, particulièrement si elles ont déjà vécu un ou plusieurs épisodes de monoparentalité les ayant tenues à l'écart du marché du travail. Les hausses des tarifs d'électricité vont aussi appauvrir davantage les femmes. Celles-ci devront parfois choisir entre nourrir leur famille, chauffer leur logement ou soigner leurs proches.

Pour une retraite décente

En 2009, les femmes de 65 ans et plus recevaient environ 60% du revenu des hommes à la retraite. Elles ne disposaient que de 50% du revenu des hommes en REER et revenus de retraite privés. La rente du Régime des rentes du Québec (RRQ) d'une femme, qui a 25 ans aujourd'hui, risque d'être inférieure de 20 à 25% à celle des hommes. Actuellement, les gouvernements font la promotion des outils d'épargne individuelle (comme le RVER, les REÉR ou les CELI), très peu accessibles aux personnes à revenus modestes ou moyens et soumis aux fluctuations des marchés financiers. Mentionnons également que les employeurs ne sont pas tenus de contribuer, renvoyant tout le risque à supporter vers les travailleurs. Seuls les outils collectifs, comme le RRQ au provincial, tiennent compte du parcours des femmes sur le marché du travail.

Nous proposons de :

- **modifier la Loi sur les normes du travail, pour favoriser la conciliation famille-travail-études-formation et assurer un meilleur encadrement du travail atypique;**
- **respecter les engagements internationaux à l'égard des travailleuses domestiques;**
- **hausser le salaire minimum;**
- **assurer l'accès aux femmes à des services spécifiques d'employabilité et à du soutien pour l'intégration et le maintien dans les emplois majoritairement masculins;**
- **maintenir les tarifs des services de garde à 7\$ et mieux répondre aux besoins de garde atypique;**
- **bonifier la Loi sur l'équité salariale concernant l'équité salariale dans les entreprises;**
- **abandonner la politique de sur-tarification des services publics, notamment la hausse des tarifs d'hydroélectricité;**
- **améliorer significativement le Régime de rentes du Québec et négocier avec le gouvernement fédéral l'amélioration du régime de pension de sécurité de la vieillesse.**

2. Contrôle du corps et de la santé des femmes

Le sexisme est bien vivant

Nul n'a besoin de démontrer que nous vivons dans un espace public sexualisé et stéréotypé qui nous bombarde d'images sexistes, de femmes-objets, renforçant ainsi chaque jour davantage l'inégalité des rôles, banalisant la pornographie, la domination masculine et la violence envers les femmes. Nous constatons, au quotidien, l'impact qu'ont ces images sur la perception que les femmes ont d'elles-mêmes, tout particulièrement les jeunes femmes, et sur les rapports sociaux de sexe.

Les féministes du Québec ont mené une bataille contre le sexisme, la misogynie et la violence basée sur leur sexe depuis des décennies. Plusieurs programmes et politiques reflètent l'engagement de l'État québécois, en concordance avec la société, d'agir pour contrer la violence envers les femmes. Il faut cependant constater le retour d'un message rétrograde concernant le rôle, les désirs, les capacités et les droits des femmes.

Nous devons agir fermement pour contrer ces efforts de sexualisation de la société et de banalisation de la violence. La prévention est la prémisse d'un véritable changement social. Nous réclamons donc un réel investissement dans la prévention, à la hauteur de notre projet de société.

Le gouvernement du Québec dispose déjà d'une politique sur l'égalité entre les femmes et les hommes reconnaissant les violences à caractère sexuel, incluant l'exploitation sexuelle, comme une forme de violence envers les femmes et les enfants. Il reconnaît aussi qu'il faut agir pour contrer la production et la diffusion d'images sexistes.

Pour être plus efficace, un autre pas doit être franchi.

Nous proposons :

- 1. un nouvel encadrement juridique pénalisant les producteurs ou diffuseurs d'images sexualisées ou de produits qui renforcent les stéréotypes sexuels (codes publicitaires, cinématographiques, affichage, etc.);**
- 2. la mise en place immédiate, dès le primaire, d'un programme d'éducation à l'égalité et d'éducation sexuelle, et ce, jusqu'à l'université.**

La santé se conjugue au féminin

Dans notre société, ce sont les femmes qui soignent, tant dans l'informel (soins aux enfants, aux conjointEs, aux proches) que dans le système de santé. Ainsi, les femmes continuent d'assurer la plus grande part des soins gratuits au sein de la famille, souvent au prix de leur propre santé et de leur sécurité financière. Elles forment la majorité des utilisateurs du système de santé et sont les plus médicalisées. Par contre, nous constatons que les réalités vécues par les femmes et l'impact des programmes et politiques sur leur santé sont rarement pris en compte. Cela occasionne des incohérences et des carences entre les besoins, les services et les outils offerts aux femmes pour rester en santé ou accéder aux soins de santé. Cela est particulièrement criant dans les politiques de santé mentale, où l'on ne fait aucune distinction entre les besoins et les réalités des hommes et des femmes. En 2014, les femmes se retrouvent encore dans de plus grandes proportions : médicamenteuses, psychiatriquées ou en contention.

La privatisation agressive des dernières années a donné naissance à des cliniques privées, des agences privées de soins infirmiers, des centres d'accueil privés pour personnes âgées en perte d'autonomie, des établissements de partenariats public-privé. Le démantèlement, la tarification et la privatisation des services publics ont pourtant des effets dévastateurs sur la santé des femmes.

Les déterminants de la santé sont reconnus comme essentiels dans l'élaboration et la mise en place des soins de santé. Or, ils ne sont pas pris en considération dans l'élaboration de politiques et programmes de soins destinés aux femmes.

Nous proposons :

- 1. d'intégrer l'analyse différenciée selon le sexe (ADS) et l'approche intersectionnelle dans la future Politique nationale de prévention;**
- 2. de garantir l'accès aux services sociaux et aux soins de santé à toutes les femmes, quels que soient leur domicile ou condition sociale, en éliminant systématiquement tous les obstacles à l'accessibilité :**
 - a. le désengagement de l'État par les multiples coupes budgétaires successives;**
 - b. la taxe santé;**
 - c. les frais accessoires;**
 - d. la surmédicalisation qui hypothèque les ressources et le budget de la santé;**
- 3. de promouvoir le libre choix des femmes d'avoir ou de ne pas avoir d'enfants et de leur permettre d'élever ces enfants dans les meilleures conditions par :**
 - a. un réel engagement du gouvernement québécois à lutter contre les attaques constantes du droit à l'avortement au fédéral ;**
 - b. la réalisation d'une campagne nationale de sensibilisation à propos de la sexualité, la contraception et l'avortement, en vue notamment de contrer les mouvements anti-choix au Québec.**

3. Une égalité de fait pour toutes les femmes

Bien que l'égalité de droit soit une réalité du Québec contemporain, l'égalité de fait n'existe toujours pas entre les hommes et les femmes et entre les femmes elles-mêmes. Les inégalités sont sources de violences et le Québec aspire à vivre dans une société réellement égalitaire. Rappelons que les femmes ne représentent que 30% des conseillères municipales et 15% des mairesses au Québec⁴. Elles sont toujours payées 35% de moins que les hommes et disposent d'une retraite tout aussi amaigrie⁵.

Ainsi, qu'elles soient immigrantes et racisées, âgées, limitées dans leurs capacités, autochtones, lesbiennes, prostituées ou travailleuses du sexe, violentées ou vivant de multiples problématiques sociales telles l'itinérance ou des problèmes de santé mentale, les femmes subissent de nombreuses discriminations qui les briment dans la réalisation de leur plein potentiel et empêchent leur entière participation sociale, politique, économique et culturelle.

Les femmes immigrantes, bien que sur-scolarisées par rapport à la population québécoise, sont sous-représentées et leurs capacités sous-évaluées sur le marché du travail⁶. Les femmes autochtones affichent un taux de victimisation des plus élevés : elles sont trois fois plus sujettes à subir de la violence que les non-autochtones⁷ et, entre 25 et 44 ans, cinq fois plus susceptibles que leurs concitoyennes non-autochtones du même âge de mourir à la suite d'actes de violence⁸. Les femmes limitées dans leurs activités, à cause d'une condition particulière ou d'un problème de santé, sont deux fois plus exposées à la violence conjugale que les autres⁹.

Nous proposons de :

- **mettre en oeuvre une politique d'intégration des femmes immigrantes tenant compte de leurs spécificités et de leurs besoins;**
- **répondre aux revendications des femmes autochtones afin qu'elles puissent prendre toute la place qui leur revient dans les politiques qui les affectent;**
- **réaliser une campagne de sensibilisation auprès du grand public et de la fonction publique pour contrer les préjugés et obstacles à des rapports égalitaires et sans violence;**
- **mettre en oeuvre un plan d'action afin d'assurer une plus grande représentativité des femmes de divers horizons dans des lieux formels de pouvoir, pour mieux prendre en compte leurs intérêts, leurs besoins et leurs droits.**
- **exiger de l'État qu'il mette en place des mesures pour lever les obstacles socio-économiques auxquels font face les femmes qui tentent d'échapper à toutes les formes de violence qui leur sont faites.**

NOTES

1. *Les femmes et le marché du travail au Québec : portrait statistique*, Ruth Rose, Comité consultatif Femmes en développement de la main-d'œuvre, 2013, p. 20.
2. *Jeunes couples en quête d'égalité*, Marie-Ève Surprenant, Éd. Sisyph, 2009.
3. « 76 % des familles monoparentales sont dirigées par une femme », *Portrait des Québécoises en 8 temps*, Conseil du statut de la femme, 2013.
4. CSF (2012). « La sous-représentation des femmes dans les municipalités aux conseils municipaux et dans les mairies », Québec, disponible ici : <http://www.csf.gouv.qc.ca/modules/fichierspublications/fichier-37-1690.pdf>

4. L'avenir de notre planète et notre conception du bien commun

Le modèle de développement actuel a failli dans ses missions d'égalité, de justice sociale, de protection de la biodiversité et de l'environnement. Les politiques néolibérales, portées par tous les gouvernements des 30 dernières années, ont surtout contribué à enrichir les riches et à appauvrir les pauvres.

Il est inacceptable que le développement du Québec soit axé sur :

- l'exploitation du travail invisible des femmes, travail non rémunéré, notamment dans l'accomplissement des tâches ménagères de même que dans la dispensation des soins aux proches malades ou en perte d'autonomie;
- l'exploitation des énergies fossiles, exploitation qui relève du siècle dernier et qui doit être stoppée pour le bien de la planète ainsi que des femmes et des hommes qui y vivent;
- la surexploitation des ressources naturelles au bénéfice des grandes corporations;
- la domination des intérêts économiques sur les droits humains et la démocratie dans une logique où les lois du marché dictent les politiques publiques plutôt que le bien-être des populations.

Il est essentiel de miser sur un développement basé sur :

- la prise en compte de la réalité et des besoins de toutes les femmes, notamment de celles qui vivent plusieurs discriminations;
- l'exploitation des énergies propres, en alliance avec des groupes écologistes;
- le respect des peuples autochtones et le bien-être des populations qui occupent le territoire;
- l'équité de progrès et d'avancement pour toutes les régions du Québec.

Nous proposons :

- **la souveraineté alimentaire comme objectif central du développement rural, entre autres en valorisant l'agriculture à dimension humaine plutôt que le modèle de la grande industrie agroalimentaire;**
- **une politique énergétique basée sur des énergies renouvelables et la prise en compte des changements climatiques;**
- **un régime fiscal progressiste;**
- **un véritable partenariat égalitaire avec les peuples autochtones;**
- **le respect par le Québec des objectifs du Protocole de Kyoto;**
- **des pressions sur le gouvernement fédéral pour qu'il respecte ses engagements internationaux dont ceux de réduction des gaz à effet de serre;**
- **la prise en compte des impacts des problèmes environnementaux sur la santé des femmes (substances cancérigènes, stérilité, enfants prématurés, phtalates, perturbateurs endocriniens, etc.).**

5. Comité aviseur Femmes en développement de la main-d'œuvre (2005). « Les femmes et le marché de l'emploi : la situation économique et professionnelle des Québécoises », disponible ici : http://www.cc-femmes.qc.ca/publications/etude_diagnostique_CAF_mars_05.pdf

6. CSF (2005). *Des nouvelles d'elles : les femmes immigrées au Québec*, p. 28.

7. Statistique Canada (2005). *La violence familiale au Canada*.

8. http://www.nwac.ca/sites/default/files/imce/NWAC_3E_Toolkit_f.pdf

9. <http://www.dawncanada.net/?enjeux-violence>